

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S) DE ROUMARE

Séance du mercredi 05 Avril 2023

Nombre de Membres afférents au Conseil d'Administration	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
9	6	7

Date de la convocation : 31 mars 2023

L'an deux-mil-vingt-deux, le cinq avril à 18h00, le Conseil d'Administration s'est réuni en Mairie, sur convocation en date du trente et un mars 2023, sous la Présidence de Madame LELIÈVRE Josiane, Maire et Présidente de droit du C.C.A.S.

Présents : Monsieur BERTIN Christophe, Madame BOULIER Claude, Madame LECOQ Annie, Madame LELIÈVRE Josiane, Madame OSMONT Marie-Claire et Madame SAHUT Géraldine.

Absents excusés :

Madame BUQUET Jessica

Madame DESANNAUX Marie-Louise

Monsieur LEMIRE Gérard a donné pouvoir à Madame LELIEVRE Josiane

Madame LECOQ Annie a été nommée secrétaire de séance.

2023/CCAS-003 AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022

Madame la Présidente propose d'affecter l'excédent de fonctionnement 2022 de 3 562.15€ au budget primitif 2023 (article R002).

Après en avoir délibéré, les membres du C.C.A.S, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **ADOPTENT l'Affectation du Résultat 2022.**

Pour extrait certifié conforme

La Présidente du C.C.A.S, Josiane LELIÈVRE

